

dite "*Commission de la prophylaxie de la tuberculose*" qui aura pour objet d'encourager et de coordonner tous les efforts contre l'envahissement du bacille tuberculeux.

Le Congrès de la Tuberculose (1898.)

A la suite du si complet et si intéressant travail de M. le prof. Grancher, nous reproduisons les conclusions adoptées par le Congrès de la tuberculose tenu à Paris l'été dernier, sous la présidence de M. Nocard.

Après la lecture des rapports, le Congrès a émis le vœu :

1^o Qu'en attendant le moment où la tuberculose sera inscrite parmi les maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire, tous les locaux ouverts au public soient pourvus de crachoirs hygiéniques et d'une affiche bien apparente interdisant de cracher ailleurs que dans ces crachoirs :

2^o Que les pouvoirs publics donnent l'exemple en imposant cette mesure dans le plus bref délai, pour tous les locaux qui dépendent de leur administration, et surtout,—c'est le point capital de la réforme—pour les écoles de tout ordre :

3^o Qu'il ne soit point envoyé de tuberculeux dans les asiles de convalescence ouverts à d'autres catégories de malades ;

4^o Qu'il soit créé des asiles réservés spécialement aux enfants convalescents ;

5^o Qu'un *Comité médical d'initiative* soit institué pour la création de sanatoria populaires et gratuits ;

6^o Que l'initiative privée du corps médical et l'initiative du public, imitant l'exemple déjà donné en France et dans d'autres pays, aboutisse à la création du plus grand nombre possible de petits sanatoria ;

7^o Que le ministre de l'Instruction publique et la direction de l'Hygiène publique au ministère de l'Intérieur encouragent, par un patronage officieux, les cours d'Hygiène que la ligue contre la tuberculose organise en ce moment à Paris, dans chaque arrondissement, avec la pensée d'étendre cette création aux autres villes de France.

8^o Qu'une démarche officielle soit faite par son comité permanent, auprès de la direction générale de l'Exposition universelle de 1900, pour lui demander de s'intéresser à l'œuvre prophylactique de la tuberculose, en étudiant avec le comité la forme sous laquelle les visiteurs de l'Exposition seraient instruits sur les procédés par lesquels se gagne et s'évite la tuberculose ;

9^o Que des *Réunions internationales* périodiques aient lieu en vue de l'étude de la tuberculose, et principalement de sa prophylaxie ;

10^o Que les gouvernements recherchent les moyens de prévenir ou de réprimer l'usage frauduleux de la tuberculine fait en vue de dissimuler l'existence de la tuberculose chez les animaux destinés à la vente ou à l'exportation.